

AFFAIRE N° 1. - Budget supplémentaire pour l'exercice 1969.

M. HOARAU donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

J'ai l'honneur de soumettre à votre examen le budget supplémentaire pour l'exercice 1969. Il est établi en recettes et en dépenses à la somme de ..... 1 867 436 277 Frs

Ce budget comprend :

- les opérations reportées de l'Exercice 1968, les opérations nouvelles financées, soit par des fonds libres de la Commune, soit par des subventions et des emprunts.

L'excédent global de recettes constaté au Compte Administratif de 1968 s'élève à ..... 287 105 953 Frs

Les restes à réaliser sur emprunts et subventions s'élèvent à ..... 694 112 839 Frs  
soit au total ..... 981 218 792 Frs

Les dépenses engagées à continuer des exercices antérieurs étant de ..... 877 276 441 Frs

C'est donc d'un excédent de ..... 103 942 351 Frs dont nous disposons, auquel il convient d'ajouter les recettes nouvelles ..... 96 256 685 Frs

les subventions et les emprunts ..... 789 960 800 Frs  
990 159 836 Frs

Cette somme nous permettra de financer les opérations suivantes :

- Hôtel de Villes et autres bâtiments administratifs .....	1 700 000
- Voiris .....	87 847 532
- Réseaux .....	256 560 889
- ..... REPORT ..... 839 831 954 275	
- Fournitures diverses (ciment, sable, gravier, etc ...) .....	25 642 939
- Personnel .....	56 200 000
- Impôts et taxes (droit d'enregistrement) .....	100 000
- Travaux et services extérieurs (charges locatives, entretien bâtiments, eau, fourniture d'électricité, etc ...) .....	9 900 000
- Allocations et subventions .....	12 990 350
- Frais de gestion et de transport (documentation - frais d'expertise) .....	3 724 800
- Frais financiers (emprunts) .....	11 406 514
- Charges antérieures (A. M. G. et divers) .....	38 240 958
	990 159 836
Opérations antérieures .....	877 276 441

R E C A P I T U L A T I O N

RECETTES :

Section Ordinaire .....	193 702 131	
Section Extraordinaire .....	<u>1 673 734 096</u>	<u>1 867 436 277 Frs</u>

DEPENSES :

Section Ordinaire .....	158 205 561	
Section Extraordinaire .....	<u>1 709 230 716</u>	<u>1 867 436 277 Frs</u>

LE MAIRE. - Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

LE MAIRE. - Mesdames et Messieurs, dans le cadre du Budget, j'ai l'honneur de vous soumettre les questions ci-après :

1° - Répartition de l'allocation scolaire pour l'Année 1968/1969.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous prie de bien vouloir approuver la répartition de l'allocation scolaire pour l'année scolaire 1968/1969 qui s'établit comme suit :

1°) Prise en recettes aux chapitres :

903 - Article 10516	- construction de classes économiques .	2 700 000
903 - Article 10512-23	- Travaux et grosses réparations .....	11 949 238
943 - Article 7373	- abonnement .....	124 800
		<u>14 774 038</u>

2°) En dépenses :

- Chapitre 903 - Article 2302-01	- Constructions de classes économiques .....	2 700 000
- Chapitre 903 - Article 2302-45	- Aménagement construction scolaire .....	11 949 238
- Chapitre 943 - Article 663	- abonnement .....	124 800
		<u>14 774 038</u>

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix la répartition de l'allocation scolaire pour l'Année 1968/1969.

Adopté à l'unanimité.

2°) - Approbation de diverses subventions.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous demander d'approuver les subventions suivantes :

- Chapitre 940 - Article 657 - Subvention au Comité des Fêtes .....	3 200 000 Frs
- Chapitre 945 - Article 657 - Subvention au CRAC .....	1 500 000 Frs
- Chapitre 945 - Article 657 - Subvention à la MAISON des JEUNES de CHATEAU MORANGE ...	1 000 000 Frs
- Chapitre 955 - Article 657 - Subvention au Bureau de l'Aide Sociale .....	3 000 000 Frs
- Chapitre 944 - Article 657 - Subvention à la Caisse des Ecoles .....	3 000 000 Frs
- Chapitre 944 - Article 657 - Subvention à l'Association des Parents d'Elèves pour acquisition des livres scolaires ....	490 350 Frs

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

*In*  
Avec l'honneur, le 11 septembre 1969  
Pour le Maire  
Le Secrétaire Général  
M. Keller  
Pour le Secrétaire des Affaires Financières  
M. ARCON